

## Centre de Ressources CBPF Termes et Conditions

### 1. Objectif du Centre de Ressources CBPF

Les ONG nationales travaillant dans des contextes humanitaires sont des parties prenantes clés dans les mécanismes des CBPF de OCHA. Pour s'assurer que leurs voix soient entendues, des donateurs intéressés, le Groupe de Travail des Fonds Commun OCHA (Pooled Fund Working Group, PFWG), le Groupe Consultatif de la Plateforme de Dialogue des ONG CBPF (PAG) et ICVA ont ensemble lancé le Centre de Ressources CBPF. Le Centre de Ressources soutient la participation effective des ONG nationales dans les processus de gouvernance des CBPF au niveau national et mondial, à la fois en soutenant les coûts de participation aux réunions et en fournissant un mentorat pour renforcer l'impact de leurs voix.

### 2. Accès au Centre de Ressources

Le Centre de Ressources CBPF est ouvert aux :

- Co-présidents et représentants des ONG nationales au PAG ;
- ONG nationales sélectionnées par le PAG pour assister aux réunions/visites de terrain
- ONG nationales nommées pour siéger aux comités consultatifs des CBPF au niveau national.

### 3. Allocations au Niveau National

Une bourse annuelle pouvant atteindre 1'000 USD est disponible pour chacune des ONG nationales siégeant à un Comité Consultatif d'un Fond Commun OCHA (CBPF). Cette bourse est destinée à couvrir les coûts associés à la participation aux réunions du conseil consultatif, incluant par exemple les frais de déplacement, les consultations ou recherches préliminaires, ou pour compenser toute forme de perte de salaire due à la participation au conseil consultatif.

Veuillez noter que les allocations sont versées directement à l'ONG, et non à un(e) représentant(e) individuel(le), car l'appartenance au comité consultatif du CBPF est de nature organisationnelle et non personnelle.

Pour accéder à la bourse, les ONG nationales doivent postuler au Centre de Ressources via le lien suivant : [Demande de bourse annuelle 2024](#).

Les bourses sont fournies sur une base de confiance. Il ne sera pas demandé de preuve d'utilisation comme des reçus ou des factures, cependant il est attendu que tous les bénéficiaires fournissent une preuve de participation aux réunions de comité consultatif, de l'utilité du financement et de leur expérience à ces réunions. Des modèles de rapport seront

fournis. Ce retour d'information est essentiel pour la responsabilité du Centre de Ressources et son efficacité continue.

#### **4. Couverture des Frais de Déplacement International**

Le Centre couvrira les frais de déplacement international des ONG nationales invitées à assister aux réunions du Groupe de Travail des Fonds Commun OCHA (PFWG) et à toute visite de terrain organisée. Ces coûts incluent les déplacements, les per diem, l'hôtel et tout frais de visa, selon les politiques de ICVA. Le Centre couvrira l'hébergement à l'hôtel pour le jour avant et après chaque réunion si nécessaire pour permettre des réunions en personne du PAG. Les ONG nationales souhaitant bénéficier de cette couverture doivent contacter le Secrétariat du Centre de Ressources à [cbpf.resource.facility@icvanetwork.org](mailto:cbpf.resource.facility@icvanetwork.org). Toutes les réservations de voyage seront gérées par ICVA, sauf accord contraire avec le voyageur. Les réservations de voyage privées ne seront remboursées que si elles ont été convenues à l'avance avec ICVA.

#### **5. Soutien technique**

Chaque année, le Centre de Ressources proposera un programme de soutien technique pour toutes les ONG nationales couvertes par le Centre. La participation à ce programme de mentorat est volontaire, mais fortement encouragée. Les sessions se tiendront en ligne et seront accessibles en anglais, espagnol et français, et la présentation sera disponible en arabe également. Pour plus d'informations sur le programme de mentorat, veuillez contacter le Secrétariat du Centre de Ressources à [cbpf.resource.facility@icvanetwork.org](mailto:cbpf.resource.facility@icvanetwork.org).